

## Quand les jeunes issus de familles nombreuses envisagent de devenir parents : l'influence de la socialisation primaire sur le nombre d'enfants souhaités

Martine Court, Julien Bertrand, Géraldine Bois, Gaële Henri-Panabière et Olivier Vanhée

Des violences conjugales aux violences intrafamiliales : quelles définitions pour quelles compréhensions du problème ?

Numéro 22, printemps 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1031125ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1031125ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

INRS-UCS

ISSN

1708-6310 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Court, M., Bertrand, J., Bois, G., Henri-Panabière, G. & Vanhée, O. (2015). Quand les jeunes issus de familles nombreuses envisagent de devenir parents : l'influence de la socialisation primaire sur le nombre d'enfants souhaités. *Enfances, Familles, Générations*, (22), 206–222. <https://doi.org/10.7202/1031125ar>

Résumé de l'article

Depuis les années 1980, de nombreuses études ont montré que les individus issus de familles nombreuses ont tendance à désirer et à avoir eux-mêmes un nombre élevé d'enfants. Pour autant, cette reproduction à l'âge adulte du type de famille que l'on a connu pendant l'enfance ne va pas de soi. Le fait d'avoir grandi dans une fratrie nombreuse ne suffit pas à lui seul à faire naître chez les individus le désir d'avoir à leur tour de nombreux enfants. L'émergence de ce désir suppose un certain nombre de conditions sociales. Cet article analyse ces conditions, en s'intéressant au rôle de la socialisation primaire. Il décrit en particulier trois types d'expériences socialisatrices susceptibles de favoriser ou au contraire de défavoriser la construction de l'aspiration à avoir soi-même un grand nombre d'enfants chez les jeunes issus d'une famille nombreuse : les souvenirs plus ou moins heureux que les individus gardent de leur enfance, leur implication dans la prise en charge de leurs cadets et leur perception de l'expérience de leurs parents. Dans chaque cas, l'article montre que les expériences socialisatrices associées au désir d'avoir soi-même un grand nombre d'enfants ne sont pas réparties de manière uniforme au sein de l'espace social.

## ***Quand les jeunes issus de familles nombreuses envisagent de devenir parents : l'influence de la socialisation primaire sur le nombre d'enfants souhaités***

### **Martine Court**

Maître de conférences  
Laboratoire de psychologie sociale et cognitive (LAPSCO)  
Université Clermont-Ferrand 2 (France)  
martine.court@univ-bpclermont.fr

### **Géraldine Bois**

Chercheure postdoctorale  
Centre Max-Weber, équipe Dispositions, pouvoirs, cultures et socialisations (DPCS)  
Université Lyon 2 (France)  
Geraldine.Bois@ens-lyon.fr

### **Julien Bertrand**

Maître de conférences  
Programme interdisciplinaire de recherche en sciences du sport et du mouvement humain, équipe Sport, organisation, identité (PRISSMH-SOI)  
Centre Max-Weber, équipe Dispositions, pouvoirs, cultures et socialisations (DPCS)  
Université Toulouse 3 (France)  
julien.bertrand@univ-tlse3.fr

### **Gaële Henri-Panabière**

Maître de conférences  
Centre de recherche sur les liens sociaux (Cerlis)  
Université Paris 5 (France)  
gaele.henri-panabiere@parisdescartes.fr

### **Olivier Vanhée**

Doctorant  
Centre Max-Weber, équipe Dispositions, pouvoirs, cultures et socialisations (DPCS)  
Université Lyon 2 (France)  
Olivier.Vanhee@ens-lyon.fr

---

### **Résumé**

*Depuis les années 1980, de nombreuses études ont montré que les individus issus de familles nombreuses ont tendance à désirer et à avoir eux-mêmes un nombre élevé d'enfants. Pour autant, cette reproduction à l'âge adulte du type de famille que l'on a connu pendant l'enfance ne va pas de soi. Le fait d'avoir grandi dans une fratrie nombreuse ne suffit pas à lui seul à faire naître chez les individus le désir d'avoir à leur tour de nombreux enfants. L'émergence de ce désir suppose un certain nombre de conditions sociales. Cet article analyse ces conditions, en s'intéressant au rôle de la socialisation primaire. Il décrit en particulier trois types d'expériences socialisatrices susceptibles de favoriser ou au contraire de défavoriser la construction de l'aspiration à avoir soi-même un grand nombre d'enfants chez les jeunes issus d'une famille nombreuse : les souvenirs plus ou moins heureux que les individus gardent de leur enfance, leur implication dans la prise en charge de leurs cadets et leur perception de l'expérience de leurs parents. Dans chaque cas, l'article montre que les expériences socialisatrices*

*associées au désir d'avoir soi-même un grand nombre d'enfants ne sont pas réparties de manière uniforme au sein de l'espace social.*

**Mots clés :** *Familles nombreuses, socialisation, fécondité, genre, inégalités sociales*

### **Abstract**

*Since the 1980s, many studies have indicated that descendants from large families tend to desire, and indeed to have, many children. However, such adult duplication of the kind of family one knew in one's own childhood cannot be taken for granted. The fact of having grown up with numerous siblings is not itself sufficient to foster the wish of such persons to have many children themselves. The emergence of such a desire presupposes a certain number of social conditions. This article analyses such conditions with a particular focus on the role of primary socialization. More specifically, it describes three kinds of socializing experience likely to support or, quite to the contrary, to oppose the construct of a desire amongst young people born within large families to themselves have many children. These are: the great or lesser happiness of their childhood memories; the role they played in looking after their younger siblings; their perception of their parents' lifestyle. The present article demonstrates that in each one of these situations, the socializing experiences underlying the desire to oneself have many children are not evenly distributed within the social space.*

**Keywords:** *Large families, socialization, fertility, gender, social disparity*

Les recherches en démographie ont souvent montré que les individus issus de familles nombreuses ont tendance à désirer et à avoir eux-mêmes un nombre élevé d'enfants (Desplanques, 1987 ; Breton et Prioux, 2005 ; Régnier-Loilier, 2006). Ce phénomène constitue un cas particulièrement frappant de reproduction intergénérationnelle des comportements. Même si cette reproduction ne se réalise pas à l'identique (à chaque génération, les individus désirent en moyenne moins d'enfants que leurs parents n'en ont eu), elle apparaît néanmoins comme un fait très stable. Elle s'observe depuis le début des années 1980, aussi bien en France que dans d'autres pays (Mencarini et Tanturri, 2006 ; Murphy et Knudsen, 2002). Cet effet de la taille de la fratrie d'origine n'est pas démenti lorsque l'on intègre dans l'analyse la catégorie socioprofessionnelle des individus. À position sociale équivalente, les personnes qui sont issues d'une famille nombreuse désirent – et ont effectivement – plus d'enfants que celles qui ont grandi dans une fratrie de taille plus réduite, cet effet étant plus marqué chez les femmes que chez les hommes (Régnier-Loilier, 2006).

Si ce phénomène est parfois perçu comme allant de soi (n'est-il pas « logique », voire « naturel » que les individus reproduisent à l'âge adulte les conduites et les manières de vivre qu'ils ont connues au cours de leur enfance ?), son évidence est cependant trompeuse. Les personnes qui sont issues d'une famille nombreuse ne souhaitent pas – et n'ont pas – toutes un nombre élevé d'enfants. Cette variation invite à analyser de manière précise les médiations pratiques à travers lesquelles la reproduction du modèle de la famille nombreuse se réalise. À quelles conditions les personnes issues d'une famille nombreuse développent-elles le désir d'avoir elles-mêmes de nombreux enfants ? Qu'est-ce qui peut au contraire les conduire à ne pas vouloir reproduire le modèle familial de leur enfance ?

Les travaux d'Arnaud Régnier-Loilier (2006) ont montré que les aspirations des individus en matière de fécondité dépendent d'une part de l'expérience que ces individus font en tant que parents – ce que l'auteur appelle « l'expérience du soi

parent » – et d'autre part des expériences qu'ils ont vécues au cours de leur enfance – qu'il nomme « l'expérience du soi enfant ». Dans cet article, on se propose précisément d'analyser le rôle de cette « expérience du soi enfant » dans la reproduction intergénérationnelle du modèle de la famille nombreuse. Dit autrement, on s'intéresse à la façon dont la socialisation primaire peut favoriser ou non le désir de fonder une famille nombreuse chez les individus qui ont eux-mêmes grandi dans une famille de ce type. On se demandera ainsi quelles expériences socialisatrices vécues au cours de l'enfance peuvent amener ces individus à vouloir reproduire à l'âge adulte le modèle familial dont ils sont issus, et lesquelles peuvent au contraire les conduire à souhaiter un petit nombre d'enfants, voire à n'en souhaiter aucun. On s'interrogera en particulier sur la façon dont l'expérience de la fratrie étendue peut varier en fonction de l'origine sociale des individus<sup>1</sup> et avoir par conséquent des effets différenciés sur leurs aspirations en matière de fécondité.

Les analyses présentées ici se fondent sur une enquête qualitative par entretiens, réalisée auprès de jeunes Français ayant grandi dans une famille de quatre enfants au moins (familles dites « très nombreuses » dans la littérature) et de leurs parents. Cette enquête était consacrée à l'analyse des parcours scolaires des enfants de familles nombreuses et s'intéressait plus particulièrement à la façon dont la taille de la fratrie agit sur les formes de socialisation familiale<sup>2</sup>. La question des aspirations des jeunes par rapport à leur avenir, et notamment la question du nombre d'enfants qu'ils souhaiteraient avoir, ont été posées lorsque nous abordions le thème des choix d'orientation scolaire et de la construction des projets professionnels. Il s'agissait ici de connaître les éventuels arbitrages entre vie professionnelle et vie familiale qu'envisageaient les enquêtés<sup>3</sup>.

La population d'enquête est composée de vingt-deux familles comprenant au moins un enfant âgé de moins de 30 ans ayant terminé ses études secondaires. Dans chaque famille, c'est le parcours scolaire de cet enfant qui a été étudié. Face à la difficulté d'accéder à une population relativement rare et non agrégée par une institution, le recrutement des familles s'est fait principalement par interconnaissance<sup>4</sup>. Afin d'éviter que cette interconnaissance ne vienne entraver le travail d'objectivation, les personnes

---

<sup>1</sup> Comme nous le verrons, c'est la catégorie socioprofessionnelle du père qui nous a permis de définir la classe sociale (supérieure, moyenne ou populaire) des familles nombreuses au moment de la construction de la population d'enquête. Cependant, au moment de l'analyse des entretiens, plusieurs autres indicateurs ont été mobilisés, afin de qualifier plus finement la situation sociale de chaque famille (profession de la mère, niveaux de diplôme des deux parents, parents propriétaires de leur logement ou non, présence ou non d'un héritage familial, etc.).

<sup>2</sup> Cette enquête, menée en France, a fait l'objet d'un financement par la Caisse nationale d'allocations familiales. Voir Bertrand *et al.* (2012). Les entretiens ont été réalisés en 2010 et 2011.

<sup>3</sup> Après une première partie destinée à connaître les principales caractéristiques de la famille, l'entretien visait à saisir comment l'augmentation de la taille de la fratrie avait modifié (ou non) les conditions de socialisation du jeune enquêté, en abordant successivement les quatre thèmes suivants : les conditions matérielles d'existence de la famille, l'accompagnement culturel et scolaire des enfants, l'organisation de la vie quotidienne, et les projets professionnels et familiaux du jeune. L'analyse individuelle des entretiens, intégralement transcrits, a donné lieu à l'écriture de portraits qui suivaient cette organisation thématique. Les propos tenus ont été contextualisés par des notes ethnographiques (sur le domicile des enquêtés et le déroulement de l'entretien). La comparaison des cas étudiés a permis de dégager des analyses transversales sur les différentes dimensions de la socialisation susceptibles d'avoir été affectées par l'agrandissement de la fratrie.

<sup>4</sup> Nous avons choisi de ne pas entrer en contact avec les familles par le biais d'une institution (la Caisse nationale d'allocations familiales, par exemple) afin de ne pas être assignés dans la relation d'enquête à la position de représentants de cette institution.

qui ont conduit les entretiens ne connaissaient pas les personnes interviewées avant de les rencontrer. Lorsqu'un membre de l'équipe était proche d'une des familles, c'est toujours un autre enquêteur qui a réalisé les entretiens et les premières analyses. Nous nous sommes également efforcés de limiter les effets que peut produire ce mode de recrutement sur la composition de la population, en veillant à sélectionner des familles diversifiées du point de vue de leur position sociale<sup>5</sup>. Au final, nous avons rencontré douze familles appartenant aux classes populaires (le père est ouvrier ou employé), cinq familles appartenant aux classes moyennes (le père est petit indépendant ou profession intermédiaire) et cinq aux classes supérieures (le père est cadre ou profession intellectuelle supérieure)<sup>6</sup>. Du point de vue de sa répartition entre les différentes classes sociales, notre population est donc assez proche de ce que l'on observe dans l'ensemble de la population des familles très nombreuses vivant en France. En 2005, ces familles appartenaient en majorité aux classes populaires (dans 58% d'entre elles le père était ouvrier ou employé), 23 % appartenaient aux classes moyennes (le père était indépendant ou membre des professions intermédiaires), 17 % appartenaient aux classes supérieures (Blanpain, 2007). Les jeunes enquêtés sont tous nés en France et y ont vécu depuis leur naissance. Cinq d'entre eux ont un ou deux parents immigrés, originaires du Maghreb (dans quatre cas) ou du Portugal (dans un cas), et arrivés en France entre le début des années 1960 et le début des années 1980. Au moment de l'enquête, les personnes interviewées résidaient en Haute-Normandie, Auvergne ou Rhône-Alpes.

Dans la plupart de ces familles, nous avons réalisé deux entretiens, l'un avec le jeune de la fratrie auquel était consacrée l'analyse<sup>7</sup>, l'autre avec l'un de ses parents ou, à défaut, avec l'un-e de ses aîné-e-s. Les entretiens avec les parents (ou les aînés) avaient pour but de cerner l'évolution de la famille en tant que cadre de socialisation au fur et à mesure de l'agrandissement de la fratrie, les jeunes interviewés étant eux-mêmes rarement en mesure de fournir des informations complètes sur ce sujet, notamment lorsqu'ils étaient les derniers-nés de leur fratrie. Dans cet article, ces entretiens ne sont toutefois utilisés que de manière secondaire. Nous nous centrons principalement sur les propos des jeunes, et ne mobilisons ceux des parents que pour apporter ou compléter certaines informations factuelles<sup>8</sup>.

---

<sup>5</sup> De manière complémentaire, deux autres modes de recrutement ont été utilisés. Quatre familles ont été contactées au moyen d'un questionnaire diffusé auprès d'étudiants inscrits à l'université dans différentes filières d'études (sciences humaines, lettres et sciences). Ce questionnaire comportait une série de questions qui portaient notamment sur la taille de la fratrie de l'étudiant, l'âge de ses frères et sœurs, et la profession de ses parents. Il se terminait par une invitation à laisser ses coordonnées, qui devaient permettre de recontacter les étudiants qui acceptaient de participer à un entretien. Trois familles ont également été recrutées par l'intermédiaire d'une association d'aide aux populations en difficultés sociales. Ces deux modes de recrutement ont notamment permis un rééquilibrage de notre population en faveur des familles de milieux populaires.

<sup>6</sup> Dans la nomenclature française des professions et catégories socioprofessionnelles établie par l'Institut national de la statistique et des études économiques, les « professions intermédiaires » sont des salariés du secteur public ou du secteur privé qui exercent des professions de cadres moyens ou de techniciens. La catégorie des « cadres et professions intellectuelles supérieures » rassemble les professions libérales, les ingénieurs, les enseignants, les professions de l'art et du spectacle et les cadres supérieurs (du privé et du public).

<sup>7</sup> Au moment des entretiens, les jeunes interviewés ont entre 18 et 27 ans. Les deux tiers d'entre eux sont encore scolarisés, les autres travaillent ou sont en recherche d'emploi.

<sup>8</sup> Dans quelques familles, un seul entretien a pu être négocié, ou bien les entretiens ont été difficiles à conduire et n'ont pas pu être achevés. Dans la mesure où l'enquête portait sur le thème de l'école, ces difficultés s'expliquent pour l'essentiel par le sentiment d'illégitimité scolaire éprouvé par certains jeunes ou par leurs parents. Nous les avons en effet rencontrées principalement auprès de jeunes (ou

Au moment des entretiens, une seule enquêtée a déjà des enfants (en l'occurrence quatre, à l'âge de 27 ans). La plupart des autres enquêtés veulent en avoir et, conformément à ce que l'on observe dans les enquêtes statistiques, désirent fonder à leur tour une famille nombreuse. Quand on les interroge sur le nombre d'enfants qu'ils souhaitent, les enquêtés sont nombreux à se dire partagés entre des aspirations différentes, et notamment à distinguer le nombre d'enfants qu'ils voudraient « dans l'idéal » de celui auquel ils aspirent de manière « réaliste »<sup>9</sup>. « Dans l'idéal », la majorité aimeraient avoir au moins trois enfants. Par comparaison, en 1998, la majorité des personnes âgées de 15 à 30 ans qui n'avaient pas d'enfant souhaitaient en avoir deux au plus (Régnier-Loilier, 2006).

Afin de mieux comprendre les conditions qui favorisent ou, au contraire, défavorisent la construction de cette aspiration à avoir soi-même un grand nombre d'enfants chez les jeunes enquêtés, on se propose d'analyser ici trois types d'expériences socialisatrices. D'abord, on s'intéressera aux souvenirs plus ou moins heureux qu'ils gardent de leur enfance passée dans une famille nombreuse. Dans la continuité des travaux d'Arnaud Régnier-Loilier, on s'interrogera en particulier sur les souvenirs que ces jeunes gardent de leurs relations avec leurs germains quand ils étaient enfants, et on étendra ce questionnement aux relations avec leurs parents<sup>10</sup>. Dans un deuxième temps, on montrera que le désir de fonder (ou non) une famille nombreuse peut également être mis en relation avec la façon dont les enquêtés ont été impliqués dans la prise en charge de leurs cadets et la manière dont ils ont vécu cette implication. Enfin, on analysera le rôle que peut jouer la perception que les jeunes enquêtés ont de l'expérience de leurs parents en tant que parents d'une famille nombreuse. Dans les trois cas, on fera apparaître que les expériences socialisatrices vécues par nos interlocuteurs au sein de leur famille ne sont pas identiques. On montrera en particulier que les expériences associées au désir d'avoir soi-même un grand nombre d'enfants ne sont pas réparties de manière uniforme au sein de l'espace social<sup>11</sup>.

## 1. Familles nombreuses : familles heureuses ?

### 1.1. Des souvenirs d'enfance heureux

Un premier type d'expérience socialisatrice susceptible de jouer un rôle dans la construction du désir de fonder (ou non) une famille nombreuse est la façon plus ou moins heureuse dont les individus ont vécu le fait de grandir dans une fratrie

---

de parents de jeunes) de milieux populaires ayant connu des difficultés scolaires importantes et ne tenant vraisemblablement pas à revenir sur ces expériences. Dans quelques cas, l'impossibilité de conduire deux entretiens est également liée à des mésententes, voire à des ruptures, au sein des familles. Certains des jeunes rencontrés entretenaient des relations distantes ou conflictuelles avec leurs parents et leurs germains au moment de l'enquête, au point qu'ils n'ont pas souhaité les solliciter pour un entretien avec nous ni nous communiquer leurs coordonnées.

<sup>9</sup> Cette distinction apparaît également dans l'enquête de Toulemon et Léridon (1999).

<sup>10</sup> Pour une approche historique des relations entre germains pendant l'enfance et à l'âge adulte, voir la synthèse de Lett (2009).

<sup>11</sup> Dans notre population, les variations liées à l'origine sociale sont apparues nettement plus déterminantes que les variations liées à l'origine migratoire. Sur les trois types d'expériences socialisatrices analysés ici, les descendants de migrants, qui appartiennent tous à des familles de classes populaires, ne se distinguent pas notablement des jeunes de même origine sociale appartenant à la population majoritaire. Nos observations portent cependant sur un nombre limité de familles et mériteraient d'être mises à l'épreuve à partir de données recueillies auprès d'une population plus nombreuse.

nombreuse. Parmi les jeunes rencontrés au cours de l'enquête, beaucoup considèrent le fait d'avoir eu un grand nombre de frères et sœurs comme un privilège et voudraient pouvoir « offrir » cette chance à leurs propres enfants. « Si je pouvais, explique par exemple l'une d'entre eux<sup>12</sup>, je ferais beaucoup d'enfants. Parce que famille nombreuse, moi j'en ai un super bon souvenir. [...] Moi, je sais que mes frères et sœurs, ça m'a beaucoup apporté ». La plupart des enquêtés se souviennent en effet avec bonheur de leur enfance passée dans une fratrie nombreuse. Ils disent ne pas avoir été « dérangés » par la présence de nombreux frères et sœurs ni, comme cela est courant dans ces familles, par le fait d'avoir dû partager leur chambre (Kesteman, 2009). Même s'ils peuvent faire part de disputes plus ou moins fréquentes, ce qui domine surtout dans leurs récits, c'est le plaisir pris à grandir dans une « société d'enfants » (Merlié et Monso, 2007).

Ce type de vécu concerne des enquêtés de différents milieux sociaux. Dans les classes moyennes, on peut décrire le cas de François Pradier<sup>13</sup> (père artisan, mère formatrice auprès de collégiens<sup>14</sup>), qui est l'aîné d'une fratrie de six enfants. Si, comme plusieurs autres garçons de l'enquête, François ne sait pas encore combien d'enfants il désire, il est sûr de vouloir des enfants et de ne pas vouloir d'enfant unique<sup>15</sup>. Pendant son enfance, François a vécu dans une très grande proximité avec ses frères et sœurs. Cette proximité était favorisée par le fait que les écarts d'âge au sein de cette fratrie étaient réduits, du moins pour les cinq premiers enfants, nés en moins de sept ans. François a ainsi été inscrit dans la même école que trois de ses cadets pendant quatre années de suite et dans la même classe que sa cadette immédiate pendant presque toute sa scolarité primaire. En dehors de l'école aussi, les quatre puis cinq enfants aînés passaient le plus clair de leur temps ensemble, et François a beaucoup apprécié cette vie de groupe. Il explique, par exemple, qu'il n'aimait pas faire ses devoirs dans sa chambre parce que cela le séparait du « cœur de la maison » et de la compagnie des autres enfants. Pour ces mêmes raisons, il a toujours aimé partager sa chambre et préférerait cette situation au fait d'avoir sa propre chambre (« Il a dû y avoir des périodes où j'avais ma chambre, mais en fait je préférerais dormir avec les autres »). De fait, lorsque sa famille a emménagé dans la maison où elle vit au moment de l'enquête, François (qui avait alors 15 ans) a préféré partager une chambre avec l'un de ses frères plutôt que d'en avoir une à lui, et il garde un excellent souvenir des quelques mois de travaux durant lesquels les cinq aînés ont dû dormir ensemble (« C'était drôle ça, c'était trop bien ! »).

Ce plaisir pris aux relations avec ses frères et sœurs se retrouve dans les familles nombreuses de classes supérieures et de milieux populaires. Marion Bernier (père directeur d'entreprise, mère kinésithérapeute), qui est la troisième d'une fratrie de sept enfants et qui souhaite elle-même avoir quatre ou cinq enfants, explique que lorsqu'elle était petite, elle passait l'essentiel de son temps avec ses frères et sœurs et préférerait leur compagnie à celle de ses camarades (« J'avais mes copines à l'école avec qui ça se passait très bien, mais je les ai jamais vraiment invitées à la maison. [...] J'ai toujours trouvé que la famille suffisait en fait. [...] J'étais bien chez moi »). Émilie Fernel

---

<sup>12</sup> Cette jeune femme est la quatrième d'une famille de cinq enfants. Son père est chauffeur poids lourd, sa mère femme au foyer.

<sup>13</sup> Les noms et prénoms des personnes interviewées ont tous été modifiés.

<sup>14</sup> M<sup>me</sup> Pradier donne des cours d'instruction civique et religieuse au secondaire, dans un collège privé.

<sup>15</sup> Sa sœur cadette en revanche, qui est l'aînée des filles, sait depuis l'adolescence qu'elle veut quatre enfants au moins. Dans notre population, les garçons sont moins nombreux que les filles à savoir avec précision combien d'enfants ils désirent. Ce point est développé dans Bertrand *et al.* (2012).

(père chauffeur-livreur, mère au foyer), qui est l'aînée d'une fratrie de cinq enfants et qui désire elle aussi fonder une famille nombreuse (entre trois et cinq enfants), raconte également avoir toujours passé beaucoup de temps avec ses frères et sœurs et avoir pris plaisir à ces interactions fraternelles (« Mes loisirs, c'est aussi mes frères et sœurs. J'adore, j'aime énormément jouer avec eux »).

Si ces jeunes ont vécu positivement le fait d'avoir un grand nombre de frères et sœurs, et s'ils envisagent sans réserve d'avoir eux-mêmes plusieurs enfants, c'est en partie parce qu'ils ont grandi dans des conditions matérielles favorables et n'ont donc pas ressenti de trop grandes privations qu'ils auraient pu attribuer à la taille de leur fratrie. Les conditions économiques de ces trois familles se sont en effet améliorées à mesure que la fratrie grandissait. Même dans la famille d'Émilie Fernel où les ressources des parents sont relativement limitées, les enfants ont connu des conditions de vie stables. Ayant bénéficié d'un héritage, les parents ont notamment pu acquérir un logement suffisamment grand pour que les trois aînés puissent choisir de partager ou non leur chambre dès leur entrée à l'école primaire<sup>16</sup>.

## **1.2. Des souvenirs moins heureux : limitation des ressources économiques et tensions familiales**

Tous les enquêtés n'ont cependant pas ce type de souvenirs. La façon dont nos interlocuteurs ont vécu leurs relations avec leurs frères et sœurs est liée pour partie aux conditions de vie matérielles dans lesquelles ils ont grandi et, pour cette raison, elle n'est pas indépendante de leur origine sociale. Dans certaines familles nombreuses de milieu populaire, l'enfance des jeunes enquêtés est marquée par des restrictions matérielles importantes et par des tensions familiales fortes, liées en partie à ces restrictions. Le cas de Bérangère Cotti permet d'illustrer cette situation. M. Cotti, ancien ouvrier, est invalide à 100 % depuis la naissance de Bérangère. M<sup>me</sup> Cotti est caissière. À eux deux, ils ont dix enfants issus de plusieurs unions (ils se sont l'un et l'autre mariés trois fois). Bérangère est la seule enfant qu'ils ont eue ensemble. Benjamine de la fratrie, elle a vécu principalement avec deux demi-sœurs (qui ont respectivement huit et quatre ans de plus qu'elle) et un demi-frère (qui a deux ans de plus qu'elle).

Lorsque Bérangère a 6 ans, ses parents assument encore de manière plus ou moins complète la charge matérielle de ces dix enfants, quatre (dont Bérangère) vivant avec eux au quotidien. À cette époque-là, M<sup>me</sup> Cotti gagne le SMIC (salaire minimum légal en France) et M. Cotti perçoit une pension d'invalidité. À ces revenus s'ajoutent les allocations familiales, ainsi que des aides sociales et les bourses pour les enfants scolarisés. Le niveau de vie de la famille reste toutefois modeste, ce qui entraîne un certain nombre de privations matérielles. Bérangère n'a ainsi jamais pratiqué d'activités de loisirs dans un cadre institutionnalisé, elle n'est jamais partie en vacances au cours de son enfance et elle n'a commencé à aller au cinéma que lorsque ses parents ont pu bénéficier de chèques vacances. Elle a en outre partagé sa chambre avec sa demi-sœur Lucille pendant toute sa scolarité primaire et n'a eu un bureau qu'à son entrée en 6<sup>e</sup> (première année de l'enseignement secondaire français, qui concerne habituellement des enfants de 11-12 ans).

Si Bérangère a de mauvais souvenirs de son enfance, c'est cependant moins en raison des restrictions matérielles en tant que telles qu'en raison des effets de ces restrictions sur les relations familiales, la limitation des ressources parentales contribuant à créer ou à renforcer un certain nombre de tensions au sein de la famille. Bérangère décrit ainsi des relations tendues avec sa demi-sœur Lucille, avec qui elle partageait sa

---

<sup>16</sup> Ils choisirent en l'occurrence d'avoir une chambre individuelle.



chambre et qui lui faisait subir de nombreuses vexations. Son aînée, raconte-t-elle, monopolisait l'espace de cette chambre, s'octroyant trois murs sur quatre pour ses posters et s'appropriant un espace de rangement plus important ; elle n'hésitait pas à la réveiller le soir lorsqu'elle se couchait après elle ; l'obligeait à lui faire son sac d'école pour le lendemain, lui volait régulièrement ses jouets ou son goûter et la menaçait à l'occasion pour obtenir les biens convoités (« Elle me disait : "Moi je sais un truc que t'as fait et si tu me donnes pas ta moitié de goûter je le dis aux parents". Et elle me disait pas ce que j'avais fait de mal ! »). Si Bérangère raconte ces anecdotes en souriant, elle dit aussi la souffrance générée par cette situation. Elle décrit la cohabitation avec sa demi-sœur comme « horrible », indique qu'elle et Lucille n'ont « jamais rien partagé » et explique qu'à cette époque elles « essayai[en]t un peu de s'éviter, de pas rester trop longtemps dans la même pièce ». Bérangère finira d'ailleurs par fuguer au cours de son année de 6<sup>e</sup>, notamment à cause de cette relation difficile avec sa demi-sœur, et elle ne verra plus celle-ci pendant une dizaine d'années à partir de cette date (elle part vivre chez son père, alors séparé de sa mère depuis quelques mois). Si l'inimitié entre Bérangère et sa demi-sœur résulte en grande partie de la situation de recomposition familiale (selon Bérangère, Lucille ne l'apprécie pas parce qu'elle la rend responsable de la séparation de ses parents, leur mère ayant quitté le père de Lucille pour vivre avec celui de Bérangère), cette inimitié est également entretenue, sinon exacerbée, par les conditions matérielles d'existence de la famille. La limitation des ressources parentales empêche en effet les parents de rechercher un logement plus grand, et impose par conséquent aux deux filles de subir cette promiscuité difficile pendant plusieurs années<sup>17</sup>.

À côté de cette mésentente, Bérangère décrit également un certain nombre de tensions entre elle et ses parents qui sont liées là aussi à la limitation des ressources financières de la famille. Ces tensions se produisaient à propos des dépenses que Bérangère pouvait être amenée à leur demander (et qu'elle a, semble-t-il, appris à ne plus demander<sup>18</sup>. Elle raconte, par exemple, que c'était « compliqué » d'être invitée à l'anniversaire d'une camarade parce qu'il lui fallait alors demander à ses parents d'acheter un cadeau et que ceux-ci n'acceptaient pas toujours facilement de le faire. Elle explique aussi qu'elle avait peur d'être grondée par ses parents lorsqu'elle leur demandait de lui acheter du matériel scolaire, et qu'il lui arrivait par conséquent de renoncer à cette demande, préférant être punie par les enseignants plutôt que de susciter le mécontentement de ses parents : « [La 6<sup>e</sup>,] c'est la période où on nous demande d'avoir du matériel, d'acheter ça, et ça c'était l'angoisse, de rentrer à la maison, de dire : "Est-ce que je peux avoir une équerre ?". C'était horrible. Donc je préférais rien dire et pas faire mes devoirs. »

Cette « expérience du soi enfant » – expérience assez éprouvante en l'occurrence – a bel et bien des effets sur les aspirations de Bérangère en matière de fécondité. Bérangère ne souhaite pas avoir d'enfant, elle n'a jamais souhaité en avoir<sup>19</sup>, et lorsqu'elle explique les raisons de ce choix, elle invoque explicitement la volonté de ne pas faire subir à des enfants la situation qu'elle a elle-même vécue quand elle était plus jeune. Au moment de l'enquête, Bérangère connaît en effet un certain nombre de difficultés matérielles. Étudiante boursière et salariée, elle ne reçoit aucune aide financière de ses parents, elle ne parvient pas à payer son loyer régulièrement et elle

---

<sup>17</sup> Les travaux de Millet et Thin (2005) ont également montré comment le surpeuplement peut être source de tensions au sein des familles de milieux populaires précarisées.

<sup>18</sup> Là aussi, ces observations rejoignent celles de Millet et Thin (*id.*).

<sup>19</sup> Elle est la seule des enquêtés dans ce cas.

pense que cette situation va durer pendant plusieurs années. Or elle ne veut pas faire subir cette précarité matérielle à des enfants, et surtout, elle veut leur épargner les tensions que cette précarité peut – elle le sait par expérience – créer entre parents et enfants : « Quand on est enfant, explique-t-elle, on est égoïste, donc on se rend pas compte. Je trouve que c'est une situation difficile quand même. Pour les deux côtés. Je vois comment ça s'est passé pour mes parents, c'est dur. J'ai pas envie de faire ça à quelqu'un ».

## **2. La construction d'un goût pour les soins aux jeunes enfants au cours de la socialisation primaire**

Un deuxième aspect de la socialisation primaire au sein d'une grande fratrie susceptible de jouer un rôle dans le désir de fonder une famille nombreuse est le fait d'avoir développé au cours de son enfance et de son adolescence un goût pour les soins aux jeunes enfants. Dans notre population, ce goût apparaît de manière nettement plus fréquente chez les filles que chez les garçons. Alors qu'une grande partie des jeunes femmes interviewées disent aimer s'occuper d'enfants ou l'avoir fait avec plaisir par le passé, ce type de propos est exceptionnel chez les jeunes hommes. Cette différence n'a rien de surprenant au vu des travaux sur la socialisation de genre. Ces travaux ont montré depuis longtemps que les filles sont plus souvent que les garçons invitées à accomplir ces soins aux jeunes enfants, sur un mode ludique ou réel (Zegaï, 2010 ; Vincent, 2001 ; Brousse, 2000 ; Boyer *et al.*, 1991), et plus souvent qu'eux valorisées dans ce rôle. Dans certains cas, le fait de grandir dans une famille nombreuse semble renforcer cette dimension de la socialisation féminine.

### **2.1. Des filles « deuxièmes mamans » de leurs cadets**

Parmi les filles rencontrées au cours de l'enquête, beaucoup ont été sollicitées par leur mère pour les aider dans les soins à leurs cadets, et profondément gratifiées pour la réalisation de ces tâches. Cette expérience concerne avant tout les aînées, les dernières-nées ayant peu, voire pas du tout, reçu ce type de sollicitations et de gratifications. Marion Bernier (père directeur d'entreprise, mère kinésithérapeute), qui est l'aînée des filles de sa fratrie, s'est ainsi beaucoup occupée de ses cadets à partir de l'âge de 8 ans, et notamment de la benjamine de la famille avec qui elle a quatorze ans d'écart. Elle l'a régulièrement changée, nourrie, lavée, et lui a fréquemment raconté des histoires. Ces tâches étaient pour elle une grande source de plaisir (« J'avais très très envie d'avoir une petite sœur et donc du coup j'étais super contente, et je le faisais vraiment de très bon cœur. Pour donner le biberon, on se battait : "Non c'est moi qui donne le biberon !", "Non c'est moi qui vais la réveiller !", "Non c'est moi qui vais la coucher !" »). Elles lui valaient en outre une reconnaissance importante de la part de sa mère.

De la même façon, Morgane Joubert (père ouvrier, mère secrétaire), qui est l'aînée de quatre enfants, s'est beaucoup occupée de son frère Guillaume (avec qui elle a seize ans d'écart) et de manière plus secondaire de sa sœur Pauline (avec qui elle a sept ans d'écart). Elle a nourri Guillaume, l'a changé, l'a promené en landau, l'a baigné. Au moment de l'enquête (son benjamin a alors 5 ans), elle continue à s'en occuper régulièrement, notamment les jours où elle n'a pas cours à l'université et où sa mère travaille. Cette prise en charge des jeunes enfants a fait – et fait toujours – l'objet d'une forte valorisation symbolique de la part de sa mère. M<sup>me</sup> Joubert exprime en effet une très grande reconnaissance à l'égard de ses « grandes filles », et plus particulièrement de Morgane, pour l'aide qu'elles lui ont apportée et lui apportent encore dans ces soins au benjamin :

Le dernier [Guillaume], je l'ai eu, j'avais 37 ans quand même. [...] Heureusement que j'avais des grandes filles hein, sincèrement. [...] Elles ont été vraiment sympas. J'allais au boulot, je faisais la route, je rentrais et j'étais *out* quoi. J'existais plus ! [elle rit] Donc je leur préparais vite fait à manger, elles mangeaient toutes seules, moi j'allais me coucher parce que je tenais plus. Sinon le lendemain je partais pas au boulot. [...] Vous avez vu là, elle [Morgane] a presque plus d'autorité sur lui que moi ! [Elle rit.]

Au moment de l'enquête, Morgane entend ce genre de propos valorisants depuis déjà plusieurs années, et ceci a assurément eu des effets en termes de socialisation. De fait, elle semble avoir acquis un fort sentiment de compétence en ce qui concerne les soins aux jeunes enfants, en même temps qu'un goût certain pour ce type de tâches :

Les enfants, dit-elle, c'est quelque chose que je maîtrise et quelque chose que j'adore. [...] J'ai l'habitude ! [sur un ton amusé] Quand mon frère est né, j'avais 16 ans, donc je m'en suis toujours occupée et puis je me suis toujours aussi occupée de mes sœurs, mes cousins, mes cousines et voilà.

Au-delà de ces sollicitations et de ces gratifications, ce qui caractérise la socialisation de nombreuses filles de notre population, c'est aussi et surtout qu'elles ont été encouragées à endosser un rôle maternel auprès de leurs cadets. Pour le dire autrement, leurs mères ne leur ont pas seulement demandé de leur « rendre service » plus ou moins ponctuellement dans l'accomplissement des tâches parentales. Plus fondamentalement, elles les ont incitées à s'identifier pleinement au rôle de mère. Cette incitation apparaît de manière particulièrement nette dans le cas de Marion et de Morgane. Lorsqu'elles évoquent leurs relations avec leurs benjamins, toutes les deux se désignent en effet comme les « deuxième[s] maman[s] » de leurs jeunes frères et sœurs. Or, l'analyse des entretiens montre que cette identité leur a été assignée de manière explicite par leur mère, en lien avec cette prise en charge des soins aux cadets. M<sup>me</sup> Bernier explique ainsi que pour sa benjamine Ariane (qui a 7 ans au moment de l'enquête), Marion « est comme sa maman ». M<sup>me</sup> Joubert assure quant à elle que son benjamin (âgé de 5 ans) a depuis toujours « trois mamans derrière [lui] », elle-même et ses deux filles aînées.

Si cette expérience peut amener les filles issues d'une famille nombreuse à constituer un goût voire une vocation pour le maternage, elle ne suffit pas à elle seule à construire chez elles le désir d'avoir un grand nombre d'enfants. Ainsi, alors que Marion souhaite avoir quatre ou cinq enfants, Morgane en veut seulement deux ou trois. Pour la seconde, qui est issue d'un milieu nettement moins aisé que la première (son père est ouvrier, sa mère secrétaire), le fait de grandir dans une famille nombreuse est en effet associé à une expérience de « deuxième maman » qui a contribué à lui donner le goût des soins aux jeunes enfants, mais aussi à des conditions matérielles d'existence qui l'ont assurément rendue très consciente des tensions, voire des difficultés, que peuvent rencontrer les parents de famille nombreuse sur le plan financier. Nous revenons en détail sur ce point dans la troisième partie. Lors d'une discussion informelle qui se tient à l'issue de l'entretien avec Morgane, son père indique ainsi qu'il n'est pas étonnant qu'il y ait peu de familles nombreuses aujourd'hui parce que c'est devenu très difficile de « s'en sortir », même quand les deux parents ont des salaires décentes comme lui et sa femme. Il explique également que lui et son épouse ont délibérément espacé les naissances de leurs enfants parce qu'ils n'étaient pas sûrs de pouvoir assumer la charge financière que représentait l'agrandissement de la fratrie. L'investissement dans les soins aux cadets – comme les autres expériences socialisatrices analysées dans

cet article – ne doit donc pas être considéré comme un déterminant mécanique des aspirations en matière de fécondité. C'est la façon dont cette expérience se combine aux autres dimensions de la socialisation qui permet de rendre compte de ces aspirations au niveau individuel.

## 2.2. Des variations dans la socialisation des filles en fonction de l'origine sociale

Cette situation d'assignation heureuse à un rôle de « deuxième maman » caractérise la plupart des filles aînées de notre population, et elle s'observe dans différents milieux sociaux. Toutefois, là aussi, cette situation ne concerne pas la totalité des jeunes femmes rencontrées. Les expériences socialisatrices qu'ont vécues nos interlocutrices en termes de prise en charge des soins aux plus jeunes ne sont pas identiques, et elles varient en particulier en fonction de leurs origines sociales<sup>20</sup>.

De ce point de vue, l'analyse de nos entretiens permet d'identifier deux cas différents. Dans un premier cas de figure, les enquêtées se sont occupées de façon intensive de leurs cadets au cours de leur socialisation primaire, mais elles n'ont pas vécu cette expérience de manière enchantée, et elles ne désirent pas avoir à leur tour un nombre élevé d'enfants. Cette prise en charge des cadets a exigé d'elles un investissement temporel et mental qu'elles ont perçu comme trop lourd et elles ne souhaitent pas renouveler cette expérience en devenant mères de famille nombreuse. Or l'ampleur de cet investissement est elle-même liée aux ressources économiques, culturelles et sociales dont disposaient leurs parents. La prise en charge des cadets par les aînées sur le plan scolaire, éducatif et parfois économique, est en effet particulièrement importante lorsque ces ressources sont limitées (Moguéro et Santelli, 2012). On peut en donner une illustration avec le cas de Nora Bedjaoui (père ouvrier du bâtiment, mère inactive), deuxième d'une fratrie de sept et aînée des filles, qui a apporté un soutien particulièrement important à sa mère dans l'éducation de ses cadets. Dans le cas présent, l'importance de ce soutien est due en partie au fait que M<sup>me</sup> Bedjaoui s'est séparée de son conjoint quand Nora avait 11 ans et qu'elle a beaucoup sollicité l'aide de sa fille aînée à partir de cette date. Elle résulte aussi du fait que Nora a pris en charge la totalité de l'encadrement scolaire de ses cadets, sa mère qui est très peu dotée scolairement (elle possède un CAP<sup>21</sup>), ne disposant pas des ressources nécessaires pour le faire<sup>22</sup>. Interrogée sur le nombre d'enfants qu'elle souhaite, Nora répond qu'elle en voudrait un grand nombre, mais elle nuance aussitôt sa réponse en invoquant précisément cette expérience de fille aînée d'une fratrie nombreuse : « J'aimerais, tu vois, offrir à mes enfants la possibilité d'avoir plein de frères et sœurs. Mais en même temps, moi ça va, j'ai donné quoi. J'ai porté ma famille quand même super longtemps. Je

---

<sup>20</sup> Sur cette dimension de la socialisation comme sur les autres, nos entretiens ne font pas apparaître de différences sensibles entre les descendants de migrants et les autres. Dans un article consacré à la réussite scolaire chez les jeunes issus de l'immigration, Moguéro *et al.* (2013) suggèrent toutefois que dans les familles nombreuses de milieux populaires, les filles d'immigrés pourraient être moins disposées que les filles de la population majoritaire à reproduire ce modèle familial, parce qu'elles auraient plus souvent qu'elles souffert de l'assignation des femmes à l'espace domestique, et plus souvent ressenti cette assignation comme une injustice.

<sup>21</sup> Le certificat d'aptitude professionnelle est le premier diplôme de l'enseignement professionnel secondaire en France. Il prépare à des métiers d'ouvrier ou d'employé.

<sup>22</sup> Sur cette prise en charge de la scolarité des cadets par les aînés au sein des familles nombreuses de milieux populaires, on se permet de renvoyer à Vanhée *et al.* (2013).

la porte encore de loin. Je pense que j'ai besoin de me reposer. J'aimerais bien avoir deux enfants, ou alors trois<sup>23</sup>. »

Dans un deuxième cas de figure, les jeunes femmes interviewées ont été peu sollicitées pour s'occuper de leurs cadets au cours de leur enfance et de leur adolescence, du fait d'une volonté parentale – socialement située – de rompre avec les assignations de genre. C'est le cas par exemple d'Emma Denissov (père instituteur, mère infirmière), qui est la troisième d'une fratrie de cinq enfants, et qui ne souhaite pas particulièrement fonder à son tour une famille nombreuse (au moment de l'enquête, elle ne sait pas combien d'enfants elle veut, et elle est la seule jeune femme de notre population dans ce cas). Au cours de sa socialisation primaire, Emma n'a jamais été encouragée à endosser un rôle maternel auprès de ses cadets. Alors que son rang de naissance aurait pu l'amener à s'occuper beaucoup des derniers-nés<sup>24</sup>, et ce d'autant plus qu'elle est la seule fille de sa fratrie, sa mère l'a relativement peu sollicitée pour le faire. Considérant que les soins aux plus petits sont « un problème d'adultes [et] pas un problème d'enfants », M<sup>me</sup> Denissov n'a jamais demandé à ses aînés de coucher leurs cadets, de les changer, de leur faire prendre leur bain ou de leur faire faire leurs devoirs. Emma et ses frères aînés ont seulement eu à garder les plus petits quand leurs parents s'absentaient (« C'était juste pour avoir quelqu'un qui jette un œil dessus »). Surtout, lorsque M<sup>me</sup> Denissov sollicitait l'aide de sa fille pour s'occuper de ses cadets, elle présentait (et considérait) toujours cette sollicitation comme une demande de service et non comme une invitation à prendre le rôle de « deuxième maman ». La demande d'aide était ainsi adressée aux frères d'Emma autant qu'à elle. De surcroît, et de manière significative, cette demande d'aide donnait parfois lieu à une rémunération :

Les quelques fois où c'est arrivé [qu'on demande aux aînés de garder les petits], explique Mme Denissov, soit c'était vraiment la garde, c'est-à-dire le temps qu'on va faire une course ou autre, ça bon, voilà, oui... mais sans ça, si c'était vraiment : « Je te demande de garder ton frère ou ta sœur de tel moment à tel moment », à ce moment-là, on leur donnait un petit quelque chose.

Dans notre population, ce refus d'assigner les filles aînées à un rôle de « deuxième maman » s'observe avant tout chez les parents de classes moyennes salariées, diplômés du supérieur, et mieux dotés en capital culturel qu'en capital économique. Cette observation (qui nécessiterait évidemment d'être confirmée sur un échantillon de taille plus importante) va dans le sens d'autres enquêtes, qui suggèrent que les invitations à prendre en charge les soins aux jeunes enfants de la famille ne sont pas identiques dans toutes les classes sociales. Dans son travail sur l'alimentation pendant la prime enfance, Séverine Gojard (2000 et 2010) montre ainsi que les femmes diplômées du supérieur (qui sont elles-mêmes généralement issues de classes moyennes et supérieures) sont fréquemment dépourvues d'expérience pratique de soins aux nourrissons lorsqu'elles arrivent en âge d'être mères, alors que les femmes peu diplômées (issues, pour la plupart, de milieux populaires) ont nettement plus souvent une expérience de ce type, acquise au cours de leur enfance et de leur

---

<sup>23</sup> Dans un article récent analysant les trajectoires sociales des huit membres d'une famille nombreuse issue de l'immigration algérienne, Stéphane Beaud (2014) rapporte, à propos des filles aînées de la fratrie, des observations tout à fait semblables à celles que nous décrivons ici dans le cas de Nora.

<sup>24</sup> Ses frères aînés ont respectivement cinq ans et deux ans de plus qu'elle, ses cadets quatre et six ans de moins.

adolescence auprès de leurs frères et sœurs<sup>25</sup>. De manière plus générale, un certain nombre de travaux montrent que la socialisation des filles et des garçons est moins différenciée dans les catégories sociales bien dotées en capital culturel qu'elle ne l'est dans les autres<sup>26</sup>.

### **3. La perception de l'expérience de ses parents comme parents d'une famille nombreuse**

Enfin, à côté de cette perception que les enquêtés ont de leur enfance et du goût qu'ils ont pu constituer pour les soins aux enfants, la représentation qu'ils se font de ce que leurs parents ont vécu en tant que parents de famille nombreuse semble elle aussi jouer un rôle dans la façon dont ils envisagent de devenir parents. Le désir de fonder une famille nombreuse est en effet souvent associé au sentiment que ses parents ont été heureux d'avoir beaucoup d'enfants. Là encore, on peut cependant distinguer différentes situations, recoupant de manière relativement nette un clivage entre les familles de classes moyennes et supérieures d'une part, les familles de classes populaires de l'autre.

Les jeunes de classes moyennes ou supérieures ont en général une perception positive de l'expérience de leurs parents. De fait, ces derniers disent presque tous avoir vécu de manière heureuse le fait d'avoir un nombre élevé d'enfants. Chez tous, fonder une famille nombreuse était un projet ancien, qu'ils ont pu réaliser notamment parce qu'ils ont pu assumer les coûts matériels et professionnels qu'implique l'augmentation de la taille de la famille. Dans ces familles, différentes ressources ont en effet permis de compenser ces coûts. Les pères ont des situations professionnelles stables et, conformément à ce que l'on sait de la modulation du temps de travail au sein des couples, les différentes naissances n'ont pas altéré leur investissement professionnel (Brousse, 2000 ; Pailhé et Solaz, 2006). Ils ont en outre connu des augmentations de salaire régulières au fur et à mesure que la famille s'agrandissait, en raison de promotions ou d'avancements d'échelons et de grades dans la fonction publique. Les mères sont par ailleurs plus nombreuses que dans les milieux populaires à avoir une activité professionnelle, même si elles ont souvent connu des périodes de temps partiel ou d'arrêt, et dans bien des cas, l'ajustement de l'investissement professionnel maternel a été utilisé pour faire face à la croissance des dépenses familiales. Enfin, ces parents ont souvent bénéficié d'héritages ou d'aides financières de la part de leurs familles.

Parmi les jeunes issus de ces familles, plusieurs associent leur désir de fonder une famille nombreuse au sentiment que leurs parents ont été heureux d'avoir beaucoup d'enfants. Erwan Dallier (père chef d'entreprise, mère sage-femme) est dans ce cas. Aîné d'une fratrie de cinq, il dit vouloir lui-même au moins trois enfants. Il affirme explicitement son désir d'avoir une vie familiale proche de celle qu'ont connue ses parents, et cette aspiration n'est pas sans lien avec les conditions matérielles qui ont permis un vécu heureux de cette expérience. À la question de l'enquêteur qui lui demande s'il souhaiterait ressembler à ses parents, il répond ainsi : « Au niveau

---

<sup>25</sup> De la même façon, Brousse (2000) montre qu'à 15 ans, les filles de travailleurs indépendants consacrent plus de temps que les filles de salariés au travail domestique au sens large, c'est-à-dire incluant les soins aux enfants.

<sup>26</sup> C'est le cas par exemple de l'étude de Sandrine Vincent (2000) sur les jouets, qui fait apparaître que plus les mères sont diplômées, moins elles ont tendance à tenir compte du sexe de leur enfant pour choisir ses jouets. Voir aussi Duru-Bellat et Jarousse (1996).

familial, ah oui carrément ! Carrément. Oui, oui. Une grande famille, une belle maison, des métiers sympas et en même temps pouvoir gérer la maison, ça, ce serait bien. »

Dans les familles de milieux populaires, les jeunes interviewés estiment en général eux aussi que leurs parents ont vécu positivement le fait d'avoir un nombre élevé d'enfants. Émilie Fernel, par exemple, sait que le travail de femme au foyer de sa mère est très prenant, mais elle pense également que celle-ci apprécie cette situation : « Ça lui prend ses journées, elle a quasiment pas de loisirs, mais en même temps, on en a souvent parlé et je sais qu'elle aimerait pas que ça soit autrement. » Toutefois, les enfants de ces milieux sociaux ont souvent une perception plus ambivalente de l'expérience de leurs parents. Dans la plupart de ces familles, les jeunes ont en effet le sentiment que leurs parents ont subi des privations importantes en raison de leur grand nombre d'enfants, et cette perception amène nombre d'entre eux à vouloir limiter la taille de leur propre famille.

Nicolas Bertou, troisième enfant d'une fratrie de quatre, indique ainsi que son père, ouvrier qualifié, et sa mère, assistante maternelle, ont retiré beaucoup de satisfactions de leur vie de parents de famille nombreuse, et cette expérience heureuse l'incite à vouloir lui-même plusieurs enfants : « Mes parents, je pense qu'ils sont contents parce qu'il y a toujours eu énormément de vie chez nous, on a toujours amené nos copains, y a toujours eu du monde, et donc je me vois pas être tout seul plus tard sans enfant. » Toutefois, il nuance presque immédiatement son propos en évoquant les privations subies par ses parents : « Je trouve que mes parents se sont beaucoup privés pour nous, peut-être que je ferai plus difficilement ce sacrifice-là. [...] J'espère me faire un petit peu plus plaisir qu'eux. » Afin de faire face aux dépenses familiales, les parents de Nicolas ont en effet multiplié leurs heures de travail (heures supplémentaires et travail au noir pour le père, heures de garde d'enfants pour la mère) et renoncé à de nombreux loisirs et aux vacances. La situation économique de la famille a été particulièrement difficile pendant l'adolescence des trois aînés, nés en l'espace de cinq ans, et les parents de Nicolas, qui auraient souhaité avoir un cinquième enfant, ont renoncé à ce projet précisément en raison de cette contrainte financière. S'il estime ne pas avoir souffert de cette situation et n'avoir jamais « manqué de rien », Nicolas pense néanmoins qu'un grand nombre d'enfants peut constituer « un frein » à un certain nombre d'aspirations matérielles (« Ça peut te freiner un peu dans tes sorties, tes voyages »). Il souhaite donc attendre avant de fonder une famille, afin de conserver « un temps pour profiter de sa jeunesse », et ne voudrait pas avoir plus de trois enfants.

Le désir d'avoir moins d'enfants que ses parents pour ne pas devoir subir les privations matérielles qu'eux-mêmes ont connues, s'observe également dans certaines familles mieux dotées sur le plan économique. Camille Foucart (père géomètre, mère femme au foyer, deuxième d'une fratrie de cinq) ne veut ainsi que deux ou trois enfants, parce qu'elle pense elle aussi qu'une famille trop nombreuse oblige à renoncer à certains plaisirs matériels : « Quatre [enfants] ça commence à faire beaucoup. Après deux enfants, c'est plus difficile de partir en vacances, c'est plus difficile d'aller au restaurant et tout ça. Nous, on fait jamais ça, c'est pas possible. » Si la famille Foucart n'a pas connu de privations matérielles aussi importantes que celles qui peuvent être observées dans les familles de milieux populaires (les Foucart partent par exemple aux sports d'hiver chaque année depuis que Camille est enfant), l'agrandissement de la taille de la fratrie a néanmoins engendré une certaine perte de confort pour les parents et les aînés, que Camille a vécue comme une forme de déclassement. Elle se souvient ainsi qu'elle et ses parents partaient régulièrement en vacances à l'étranger quand la fratrie ne comptait encore que trois enfants, mais que ce type de voyage a définitivement cessé à la naissance du quatrième. L'analyse des entretiens suggère d'ailleurs que ce sentiment de déclassement a été vécu et exprimé par les parents de

Camille eux-mêmes – au moins par sa mère. Au cours de l'entretien, M<sup>me</sup> Foucart indique en effet que, rétrospectivement, elle aurait préféré avoir une famille moins nombreuse : « Le cinquième, franchement... [...] Je l'aurais même pas envisagé, c'était trop. Et même quatre, déjà, j'aurais [hésité]. Si j'avais vraiment programmé, peut-être je serais restée à deux. »

## Conclusion

Depuis les années 1980, différentes enquêtes statistiques ont mis en évidence l'existence d'un lien positif entre la taille de la famille d'origine et le nombre d'enfants souhaités et mis au monde. Cette tendance à reproduire à l'âge adulte le type de famille que l'on a connue pendant son enfance fait partie de ces phénomènes de reproduction intergénérationnelle des comportements, dont la mise en évidence est l'un des acquis de la sociologie. Elle est comparable de ce point de vue à la tendance à choisir un conjoint ayant la même position sociale que son père ou à celle qui consiste à exercer une profession proche de la sienne.

Pour autant, cette reproduction intergénérationnelle du modèle de la famille nombreuse ne va pas de soi. Même si le désir d'avoir un grand nombre d'enfants est plus fréquent lorsque l'on est issu d'une famille de ce type, il dépend néanmoins de conditions particulières. Certaines expériences socialisatrices familiales peuvent constituer un frein à cette aspiration, tandis que d'autres semblent au contraire favoriser son développement. Le désir de fonder (ou non) une famille nombreuse peut notamment être rapporté à trois catégories d'expériences.

La première est la façon plus ou moins heureuse dont a été vécu le fait de grandir dans une fratrie nombreuse. La nature de cette expérience dépend à la fois du type de relations que les enquêtés ont eues avec leurs frères et sœurs et avec leurs parents, et des conditions de vie matérielles dans lesquelles ils ont grandi, ces deux éléments n'étant pas indépendants l'un de l'autre<sup>27</sup>. Pour certains jeunes issus d'une famille nombreuse, les souvenirs de moments partagés avec leurs frères et sœurs sont ainsi particulièrement positifs, et associés au projet de fonder à leur tour une famille nombreuse afin d'offrir à leurs enfants la « chance » qu'ils ont eue eux-mêmes. Pour d'autres, à l'inverse, cette expérience s'est traduite par des restrictions matérielles importantes et des relations intrafamiliales tendues qu'ils ne souhaitent pas prendre le risque de faire vivre à leurs propres enfants.

Le désir d'avoir une famille nombreuse semble également associé à la construction d'un goût voire d'une vocation pour les soins aux jeunes enfants à travers la prise en charge de ce type de tâches au sein de la famille d'origine. Ce goût est particulièrement prononcé quand, chez les filles, l'assignation à un rôle de « seconde maman » est associée à la valorisation des compétences mises en œuvre à l'occasion de cette prise de rôle. Là aussi cependant, tous les jeunes issus de famille nombreuse n'ont pas fait l'expérience de cette prise en charge de la même façon. La manière dont les jeunes enquêtés ont vécu le fait de s'occuper de leurs cadets et l'intensité avec laquelle ils ont été sollicités pour le faire varient en fonction de leur sexe, mais aussi en fonction du niveau de ressources de leurs parents et du rapport de ces derniers aux assignations de genre.

---

<sup>27</sup> Cette observation rejoint une hypothèse déjà formulée par Arnaud Régnier-Loilier : « La qualité des relations avec ses frères et sœurs, écrit-il, paraît pouvoir dépendre du rang dans la fratrie, de l'âge de chacun ou plus généralement de l'environnement familial au sens large (qualité de la relation entre les parents ou avec eux, habitat, niveau de vie du ménage, etc.) » (Régnier-Loilier, 2007 : 153).



Enfin, une troisième expérience socialisatrice susceptible d'avoir une influence sur le projet de fonder une famille nombreuse chez les jeunes issus d'une famille de ce type est la manière dont ces jeunes perçoivent le vécu de leurs propres parents. Les enquêtés qui désirent avoir un nombre élevé d'enfants ont généralement une perception très positive de ce que leurs parents ont vécu en tant que parents d'une famille nombreuse. À l'inverse, parmi ceux qui n'envisagent pas de reproduire le modèle familial qu'ils ont connu, plusieurs ont une perception plus ambiguë de l'expérience de leurs parents. De ce point de vue, un clivage apparaît de manière nette entre les enquêtés issus de familles économiquement bien dotées et ceux qui ont perçu et vécu la somme de privations que la taille de leur fratrie a fait peser sur leurs parents.

En définitive, ces observations permettent de souligner le rôle que joue la position sociale d'origine – dans ses dimensions économiques, mais aussi, on l'a vu, culturelles – dans la construction du projet d'avoir des enfants. Elles rappellent, s'il en était besoin, la force des logiques sociales qui sont à l'œuvre dans un domaine aussi intime que celui du nombre d'enfants souhaité.

## Références

- Beaud, S. 2014. « Les trois sœurs et le sociologue : notes ethnographiques sur la mobilité sociale dans une fratrie d'enfants d'immigrés algériens », *Idées économiques et sociales*, no 175, p. 36-48.
- Bertrand, J., G. Bois, M. Court, G. Henri-Panabière et O. Vanhée. 2012. *Les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses : l'analyse des processus de socialisation*, Rapport adressé à la Caisse nationale des allocations familiales, Direction des statistiques, des études et de la recherche.
- Blanpain, N. 2007. « Les conditions de vie des familles nombreuses », *DREES, Études et Résultats*, no 555, 8 p., <http://www.drees.sante.gouv.fr/IMG/pdf/er555.pdf>.
- Boyer, R., A. Bounoure et M. Delclaux. 1991. *Paroles de lycéens. Les études, les loisirs, l'avenir*, Paris, INRP.
- Breton, D. et F. Prioux. 2005. « Deux ou trois enfants ? Influence de la politique familiale et de quelques facteurs sociodémographiques », *Population*, no 4, p. 489-522.
- Brousse, C. 2000. « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *INSEE, France Portrait social, 1999-2000*, p.135-151.
- Desplanques, G. 1987. « Calendrier des familles », *INSEE, Données sociales*, p. 477-495.
- Duru-Bellat, M. et J.-P. Jarousse. 1996. « Le masculin et le féminin dans les modèles éducatifs des parents », *Économie et Statistiques*, no 293, p. 77-93.
- Gojard, S. 2000. « L'alimentation dans la prime enfance. Diffusion et réception des normes de puériculture », *Revue française de sociologie*, no 3, p. 475-512.
- Gojard, S. 2010. *Le métier de mère*, Paris, La Dispute.
- Kesteman, N. 2009. « Le logement des familles nombreuses : synthèse des connaissances statistiques », *Politiques sociales et familiales*, no 97, p. 77-85.
- Lett, D. 2009. *Frères et sœurs. Histoire d'un lien*, Paris, Payot et Rivages.
- Mencarini, L. et M. L. Tanturri. 2006. « Familles nombreuses et couples sans enfant : les déterminants individuels des comportements reproductifs en Italie », *Population*, no 4, p. 463-492.

- Merli , D. et O. Monso. 2007. « La destin e sociale varie avec le nombre de fr res et s eurs », *INSEE, France, portrait social*, p. 135-153.
- Millet, M. et D. Thin. 2005. *Ruptures scolaires. L' cole   l' preuve de la question sociale*, Paris, PUF.
- Mogu rou, L. et E. Santelli. 2012. « Parcours scolaires r ussis d'enfants d'immigr s issus de familles tr s nombreuses », *Informations sociales*, vol. 5, no 173, p. 84-92.
- Mogu rou, L., E. Santelli., J.-L. Primon et C. Hamel. 2013. « Taille de la fratrie et statut social des enfants d'immigr s issus de familles nombreuses », *Politiques sociales et familiales*, no 111, p. 17-30.
- Murphy, M. et L. B. Knudsen. 2002. « The Intergenerational Transmission of Fertility in Contemporary Denmark: The Effects of Number of Siblings (Full and Half), Birth Order, and Whether Male or Female », *Population Studies*, no 3, p. 235-248.
- Pailh , A. et A. Solaz. 2006. « Vie professionnelle et naissance : la charge de la conciliation repose essentiellement sur les femmes », *Population et soci t s*, no 426, 4 p.
- R gnier-Loilier, A. 2006. « L'influence de la fratrie d'origine sur le nombre souhait  d'enfants   diff rents moments de la vie. L'exemple de la France », *Population*, no 61, p. 193-224.
- R gnier-Loilier, A. 2007. *Avoir des enfants en France. D sirs et r alit s*, Paris, Institut national d' tudes d mographiques (INED), coll. Cahiers.
- Toulemon, L. et H. Leridon. 1999. « La famille id ale : combien d'enfants,   quel  ge ? », *INSEE Premi re*, no 652.
- Vanh e O., G. Bois, G. Henri-Panabi re, M. Court et J. Bertrand. 2013. « La fratrie comme ressource. Le r le des a n s dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses », *Politiques sociales et familiales*, no 111, p. 5-15.
- Vincent, S. 2001. *Le jouet et ses usages sociaux*, Paris, La Dispute.
- Zegai, M. 2010. « La mise en sc ne de la diff rence des sexes dans les jouets et leurs espaces de commercialisation », *Cahiers du genre*, no 49, p. 35-54.